

Organization demandeur* Première Urgence - Aide Médicale Internationale **Acronyme** PU-AMI

Type d'allocation* Appel au projet d'appui aux Personnes Déplacées Internes (PDI) sur le site M'Poko pour le retour et la reconstruction de leurs maisons

Titre de projet* Appui aux Personnes Déplacées Internes (PDI) sur le site M'Poko pour le retour et la reconstruction de leurs maisons

Code OPS CAF-15/S-NFI/3979

Code projet CHF **Si le projet est multi-cluster / secteur, indiquer le pourcentage d'activités pour chaque cluster / secteur**

Cluster primaire* Cluster NFI/Abri **Sous cluster**

Cluster (2) **Sous cluster (2)**

Cluster (3) **Sous cluster (3)**

Cluster (4) **Sous cluster (4)**

Durée du projet* 6 mois

Date de démarrage prévu* 15/12/2015 **Date de fin prévu*** 15/06/2015

Résumé de projet*
(Max 2000 characters)

La crise sécuritaire de décembre 2013 a entraîné des déplacements importants de populations de leurs quartiers d'origine vers des sites de déplacés. Ces communautés ont majoritairement trouvé refuge dans des sites de déplacés installés dans les différents quartiers de Bangui mais également aux abords de l'aéroport de M'Poko. Avec l'amélioration de la sécurité à Bangui, des retours spontanés d'une partie des populations déplacées ont eu lieu. Toutefois, selon les derniers chiffres de la CMP, en date du 18 novembre 2014, 20 485 personnes déplacées vivent actuellement dans le camp de M'Poko. Dans le cadre de l'appui au retour des personnes déplacées dans leurs différents quartiers d'origine, PU-AMI projette de mettre en place un partenariat avec une ONG locale, basée à Bangui et déjà identifiée. Intervenant sur le camp de M'Poko, depuis janvier 2014, en qualité de gestionnaire du site, PU-AMI propose un projet d'appui au retour dans les quartiers d'origine, axé sur une forte participation communautaire, en partenariat avec les autorités locales, les communautés des quartiers et les bénéficiaires et ce afin d'apporter une réponse durable à leurs projets de retour. Ce projet comprend deux volets : un volet d'appui à la reconstruction des maisons détruites par les bénéficiaires d'une part, et un volet de relance économique d'autre part. Ce projet sera également mené en coordination avec d'autres acteurs humanitaires afin de permettre un accès aux services de base des populations retournées dans leurs quartiers d'origine.

Bénéficiaires*

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Résumé des bénéficiaires	418	438	134	146	1136
Le résumé des bénéficiaires inclut:					
Communautés hôtes	192	192			384
PDI	226	246	134	146	752
					0
					0
					0
					0

Bénéficiaires indirects Comités de quartier
Personnes retournées dans les quartiers ciblés

Population cible Personnes Déplacées de M'Poko
Habitants des quartiers ciblés

Lien avec la stratégie d'allocation*
(Max 2000 caractères)

Ce projet vise à soutenir les personnes volontaires au retour dans leurs quartiers d'origine en y apportant une réponse de type solution durable. Dans les quartiers où cohabitent plusieurs communautés, les partenaires du projet, dont le lead sera assuré par PU-AMI, ainsi que le Comité de Pilotage, veilleront à la représentation et à l'implication de toutes les communautés. La mise en oeuvre de ce projet se fera en concertation avec les différents groupes et clusters impliqués, afin d'avoir les appuis techniques nécessaires sur les différentes thématiques en lien avec l'appui au retour : construction, CCCM, protection, wash, éducation, santé, LTB. Les zones d'intervention sont les quartiers d'origine des personnes déplacées de M'Poko. Seront considérées par ce projet, les personnes volontaires au retour disposant d'un logement nécessitant réhabilitation ou reconstruction dans leurs quartiers de retour. Une activité de relance économique et d'appui aux ménages les plus vulnérables est prévue afin de contribuer à des conditions de retour favorables et incitatives tant pour les populations déplacées que pour les populations des quartiers.

Budget total du projet 300,001.11 US\$ **Contribution demandé au CHF** 300,001.11 US\$

Transferts aux partenaires d'implémentation

Partenaire	Type de partenaire	Budget US\$
Bangui Sans Frontières	ONG Locale	36,253.00

Autres financements obtenus pour ce projet? (Y/N)

Source	US\$

Total 36,253.00

Total 0.00

Coordonnées du point focal Nom de l'organisation dans le pays* HéLÈNE TRACHEZ
Tèl. + 236 72 12 20 95

Titre Chef de Mission
Email caf.cdm@pu-ami.org

Coordonnées du point focal Nom QG* Fanny MARTIN BLONDEL
Tèl. + 33 (0)1 55 66 99 66

Titre Responsable Géographique – RCA / Cameroun / Mali
Email fmartinblondel@pu-ami.org

Commentaires sur la page de couverture
(Max 4000 caractères)

1. Contexte humanitaire*
(Max 3500 caractères)

Suite à la crise sécuritaire de décembre 2013, plus de 100 000 personnes ont été contraintes de se déplacer vers le camp de M'Poko, afin d'y trouver refuge. En raison des difficultés relatives aux conditions de vie des personnes déplacées, mais également de coordination entre les différents acteurs intervenant au sein du camp, un partenariat a été mis en oeuvre entre PU-AMI et l'UNHCR, depuis le 27 janvier 2014, positionnant PU-AMI comme gestionnaire du site de M'Poko. Depuis plusieurs mois, une dynamique de retour s'est mise en place de manière constante, et près de 80 000 déplacés sont à ce jour rentrés dans leurs quartiers d'origine. Toutefois, suite aux derniers événements sécuritaires qui ont eu lieu, du 8 au 13 octobre 2014, l'arrivée de 517 ménages, soit de 2855 personnes, a été enregistrée. La majorité de cette population provenait du 3ème arrondissement. Ces personnes déplacées ont fait le choix de s'installer soit au sein de familles résidentes dans le site, avec qui elles ont des liens familiaux, soit de venir avec les tôles et bois de leurs habitations en vue de construire leurs propres abris. Depuis ces derniers événements, un mouvement de retour timide semble cependant avoir lieu, car selon les dernières statistiques de la CMP, en date du 18 novembre, la population de M'Poko connaît une baisse de 2% ; depuis le 8 novembre 2014. Ce mouvement de retour ne concernerait toutefois que les déplacés récents, qui ont fui les quartiers en octobre 2014. Cependant, la majorité de la population déplacée résiduelle sur le site de M'Poko ne semble pas être en mesure de rentrer par ses propres moyens. La situation humanitaire sur le site de M'Poko se caractérise par des taux de morbidité élevés (paludisme, parasitoses intestinales, infections respiratoires aiguës, diarrhées), un accès aux activités génératrices de revenus très limité engendrant une forte insécurité alimentaire, conduisant dans certains cas au développement de stratégies d'adaptation négatives, entre autres. Ainsi, les déplacés résidant encore sur le site n'ont soit pas le capital pour rentrer, soit ne souhaitent pas rentrer du fait de l'insécurité régnant encore dans leurs lieux de vie d'origine.

Étant donné le caractère stratégique du site de déplacés de M'Poko (premier aéroport international de Centrafrique), la présence de ceux-ci pose un réel problème de développement des stratégies de redressement du pays par l'ensemble des acteurs, gouvernementaux comme non-gouvernementaux. Lors des dernières rencontres avec les représentants du gouvernement, ceux-ci ont souligné l'importance stratégique du site et leur volonté de pousser les déplacés à retourner dans leurs quartiers d'origine ou à leur offrir un site alternatif, et ce dans le but de conduire des travaux de réhabilitation de l'aéroport, crucial pour le développement du pays.

Dans les quartiers, la situation humanitaire se caractérise par des destructions de maisons avancées, ne permettant pas le retour de la population déplacée résiduelle. De plus, l'absence de la majorité des habitants des quartiers d'origine favorise le développement de l'insécurité, la désertion des opérateurs économiques et l'effondrement des services de base.

2. Analyse des besoins*
(Max 3500 caractères)

PU-AMI est, depuis janvier 2014, gestionnaire du site de déplacé de M'Poko. De ce fait, les équipes PU-AMI sont en contact permanent avec les déplacés, et un monitoring constant de la situation humanitaire et des intentions de retour est mis en place. Ainsi, la situation humanitaire dans le site comme dans les quartiers est régulièrement discutée avec les déplacés, qui opèrent des mouvements pendulaires depuis le site de M'Poko vers les quartiers.

Si les déplacés présents sur le site de M'Poko ont à plusieurs reprises manifesté leurs intentions de retour dans leurs quartiers d'origine, ils ont également formulé les freins à ces retours: insécurité persistante dans certains quartiers et nécessité de désarmement de groupes armés locaux, manque de capitaux et de savoir-faire technique nécessaires à la reconstruction de leurs maisons détruites, manque de capitaux pour l'aménagement de maisons reconstruites, manque d'accès aux services de base dans les quartiers d'origine, faibles opportunités d'emploi. De plus, les tensions qui sont nées des événements sécuritaires de 2013 et 2014 ont engendré traumatismes et rancœurs. Des problématiques de cohésion sociale sont donc à anticiper entre les différentes communautés des quartiers. Ainsi, des besoins en sécurisation de certains quartiers - allant de pair avec le désarmement de certains groupes armés, sont soulignés. De plus, un appui en formation aux techniques et méthodes de reconstruction de maisons des chefs de ménages, ainsi qu'une dotation en matériaux et matériels de reconstruction sont relevés. Enfin, dans le but d'inciter les ménages déplacés du site de M'Poko à opérer un mouvement de retour, un besoin en relance économique dans les zones de retour est identifié.

Au niveau des quartiers, la disponibilité des matériaux de construction n'est parfois pas suffisante. Le développement de briquetterie, d'ateliers de menuiserie et de charpenterie apparaît donc comme nécessaire. D'autre part, l'accès aux services de base étant mentionné comme un frein au retour, des actions coordonnées visant à l'approvisionnement en eau fiable, à l'accès aux soins de santé primaire, à la relance économique permettant une réduction de l'insécurité alimentaire, et à l'accès à l'éducation doivent être envisagées. Enfin, l'absence de mécanismes de coordination permettant l'inclusion de tous les acteurs (société civile, habitants des quartiers, représentants des mairies d'arrondissement) oeuvrant dans les quartiers doit être pris en compte.

Par ailleurs, les autorités gouvernementales - qui ont jusqu'ici toléré la présence des déplacés sur un site aussi stratégique que le premier aéroport du pays - ont manifesté leur volonté de commencer des travaux de réaménagement du site de M'Poko, et ce dans l'optique d'améliorer l'offre de service de transport dans le pays. La présence des déplacés est donc peu souhaitable sur le site. Si des propositions de relocalisation du site (notamment sur le site AVICOM) ont bien été faites par le gouvernement, d'après les premières réactions des déplacés, ceux-ci préféreraient rentrer chez eux - si un soutien est mis en place - plutôt que de se relocaliser plus loin encore de leur quartier.

3. Justification de la demande de financement*
(Max 3500 caractères)

Afin de permettre le retour des déplacés du site de M'Poko dans des délais raisonnables - pour eux-mêmes mais aussi pour les acteurs responsables ou exploitant le site de l'aéroport - un projet à haute visibilité est nécessaire. Celui-ci, afin de satisfaire les différentes exigences, doit permettre de servir d'exemple et de support de communication auprès des déplacés du site qui ne se déclarent pas encore prêts à rentrer. Enfin, ce projet doit être mis en oeuvre dans les meilleurs délais afin que ses résultats puissent être utilisés pour inciter les déplacés non-bénéficiaires à envisager un retour à court-terme.

Dans le cadre de la task force SolDur, où PU-AMI est un membre actif et co-lead du pilier 5, un seul projet d'appui à la reconstruction a été identifié, et celui-ci n'a pas encore débuté. Il est donc urgent au regard des divers agendas humanitaires et politiques - de mettre en oeuvre des projets dédiés à la population déplacée de M'Poko.

PU-AMI et son partenaire BSF se proposent de répondre aux volontés de retour des ménages déplacés du site de M'Poko en répondant aux besoins identifiés en termes d'appui à la reconstruction. Cet appui consistera essentiellement en:

- L'identification des ménages prioritaires pour l'appui à la reconstruction dans des quartiers à faible niveau d'insécurité
- La création, formation et dotation de comités de quartiers
- La formation technique des chefs de ménages identifiés
- La mobilisation communautaire pour l'appui à la reconstruction des maisons détruites
- La mise en place d'AGR visant à disponibiliser des matériaux de reconstruction dans les quartiers identifiés tout en relançant l'économie locale via l'injection de cash et la dynamisation du marché de travaux

Au travers de son projet de gestion de site, PU-AMI pourra se servir des premiers résultats des activités ci-dessus afin de communiquer via des groupes de discussion les succès de l'opération, et ainsi favoriser le mouvement de retour.

L'appui au retour par le support à la reconstruction dans les quartiers d'où est originaire la population de M'Poko doit donc embrasser tant des activités de promotion à la reconstruction par les bénéficiaires eux-mêmes que des activités de relance économique, et ce dans des délais courts. Le présent mécanisme de financement répond à tous ces critères.

4. Description des bénéficiaires*
(Max 2500 caractères)

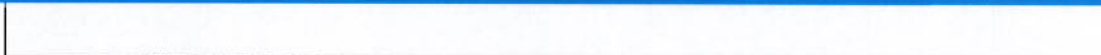
Plusieurs type de bénéficiaires sont à distinguer dans ce projet: ceux destinataires de l'aide à la reconstruction, ceux destinataire de la relance économique et ceux destinataires de THIMO. Les bénéficiaires de l'aide à la reconstruction seront issus du site de M'Poko, et seront sélectionnés au début du projet sur base de lieux de résidence pré-crise dans les quartiers ciblés, d'avoir un habitat partiellement ou totalement détruit et pouvoir justifier l'occupation de celui-ci (via les documents développés par le groupe de travail LTB). Les bénéficiaires de la relance économique seront issus du site de M'Poko ainsi que des quartiers ciblés afin de garantir l'inclusion de la communauté résidente aux côtés des personnes retournées. Ces dernières seront sélectionnées via l'absence de moyens économiques comme frein au retour. Enfin, les THIMO, qui viseront essentiellement des travaux de déblaiement et d'assainissement dans les zones sinistrées dans les quartiers ciblés, seront opérés par des populations hôtes des quartiers.

5. Complémentarité
(Max 2000 caractères)

PU-AMI a engagé un processus de consultation avec les différents clusters thématiques, qui devra permettre d'assurer la coordination et la complémentarité des différentes actions. Au sein des comités de quartier que PU-AMI et BSF se proposent de créer ou re-dynamiser, des discussions sur les besoins prioritaires pourront être engagées et relayées auprès des acteurs compétents. Les quartiers où des actions sont déjà en cours pour assurer l'accès aux services de base seront privilégiés dans la mise en oeuvre du projet d'appui à la reconstruction.

L'équipe CCCM de PU-AMI oeuvrant sur le site de M'Poko constituera un relai essentiel lors de l'identification des ménages bénéficiaires de part sa connaissance des diverses dynamiques et enjeux existants sur le site.

D'autre part, PU-AMI met en oeuvre depuis plusieurs mois des actions en faveur des déplacés à Bangui dans le domaine de l'abri d'urgence. Si le projet proposé diffère par la nature des activités, l'expertise technique des équipes du projet d'urgence sera un bon atout pour le projet proposé. Ainsi, les équipes de PU-AMI sont déjà expérimentées dans le recrutement et l'accompagnement de travailleurs journaliers dans des contextes parfois complexes. De plus l'approche développée pour le volet de reconstruction en province (via les évaluations et identification des maisons détruites en Mambéré Kadeï, ainsi que la méthodologie centralisée au niveau du consortium) apportera des éléments de capitalisation concrets.



Effet 2 *

(Max 1000 caractères)

Le mouvement de retour des déplacés du site de M'Poko est facilité et encouragé par l'appui à l'auto-reconstruction, la relance économique de quartier et le déblaiement des zones sinistrées

Produit 2.1 *

(Max 1000 caractères)

2 comités de quartiers en charge de l'appui à la reconstruction sont créés, formés et dotés.

Hypothèses - Risques - Mitigation Produit 2.1

La situation sécuritaire et politique à Bangui permet le bon déroulement du projet
 Les autorités locales et communautés ciblées adhèrent et soutiennent le projet
 Les matériaux et matières premières achetés localement restent disponibles et ne font pas l'objet d'une inflation exceptionnelle
 Les conditions météorologiques permettent la bonne mise en oeuvre du projet

Activity 2.1.1 *

(Max 1000 caractères)

Création de comités de quartiers :
 Au début du projet, PU-AMI organisera des séances de présentation du projet et de ses objectifs, et présentera le rôle et les responsabilités des comités de quartier aux populations en présence des autorités locales. A l'issue de ces réunions, PU-AMI organisera l'élection des membres du comité pour chaque quartier. Ces comités seront composés en moyenne de 6 à 8 personnes de confiance et respectées par la communauté, qui seront élues ou désignées par les habitants. Ces comités devront être composés dans la mesure du possible à 50% d'hommes et 50% de femmes. Dans les quartiers où cohabitent plusieurs communautés, les partenaires du projet veilleront à la représentation et à l'implication de toutes les communautés. Des mobilisateurs communautaires seront en charge de sensibiliser les populations à l'inclusion des femmes et des minorités dans ces comités. De plus, les autorités locales devront être incluses dans le comité. La responsabilité principale de ces comités de quartier sera d'appuyer l'organisation de la distribution des kits urbains de reconstruction (tels que définis par le cluster Abris) et des kits de sécurité aux ménages et de les soutenir tout au long du projet. Il est donc important que ces personnes aient la confiance des communautés. Dans la mesure du possible, ces comités intégreront des artisans (menuisiers, charpentiers, maçons), afin de dispenser conseils et appui aux bénéficiaires.

Activity 2.1.2 *

(Max 1000 caractères)

Formation et dotation des comités de quartiers :
 Une formation des membres des comités sera organisée dans les quartiers ciblés, afin de les sensibiliser à leurs rôles et responsabilités, aux outils de suivi des activités et à la gestion des stocks. En effet ces comités seront en charge du stockage des kits et d'appuyer à l'organisation des distributions dans leurs quartiers (appui à l'élaboration des listes, aux choix des sites, mobilisation des bénéficiaires, etc.). Ils auront également un rôle primordial dans le suivi de la réalisation des travaux et dans l'aide technique lors de la reconstruction des maisons. Ces formations seront réalisées par les équipes techniques de PU-AMI, notamment les mobilisateurs communautaires et responsables techniques de la reconstruction. Chaque comité recevra une dotation en matériel bureautique pour son fonctionnement. Une fois les outils des kits de reconstruction livrés, les partenaires délivreront ces kits aux comités qui seront en charge de leur réception et de leur stockage. Les équipes de PU-AMI effectueront plusieurs visites de suivi des activités des comités au cours du projet. Ces comités de quartier permettront une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires et l'ensemble de la communauté et garantiront ainsi une meilleure participation communautaire. Les comités seront donc chargés de gérer les stocks d'outils et appuieront l'organisation de leur répartition entre les ménages (1 kit de reconstruction urbain pour 5 ménages). Une fois les maisons reconstruites et après la fin du projet, les outils resteront à la charge des comités retournés qui devront les entretenir, et les mettre à disposition des nouveaux ménages retournés et les valoriser dans le cadre de travaux communautaires

Indicateurs pour Produit 2.1

Indicateur	Bénéficiaires à mi-terme				Total	Bénéficiaires à la fin du projet				Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Fillles		Hommes	Femmes	Garçons	Fillles	
Indicateur 2.1.1	2 comités de quartiers sont créés	8	8		16	8	8		16	
Moyens de vérification										
Liste d'émargement des membres de comité de quartier										
Termes de Référence des comités de quartier										
Certificats de don de matériel bureautique aux comités de quartier										

Produit 2.2 *

(Max 1000 caractères)

100 ménages bénéficiaires de l'appui à la reconstruction ont les ressources nécessaires (techniques et matérielles) à la reconstruction effective de leurs logements

Hypothèses - Risques - Mitigation Produit 2.2

La situation sécuritaire et politique à Bangui permet le bon déroulement du projet
 Les autorités locales et communautés ciblées adhèrent et soutiennent le projet
 Les matériaux et matières premières achetés localement restent disponibles et ne font pas l'objet d'une inflation exceptionnelle
 Les conditions météorologiques permettent la bonne mise en oeuvre du projet

Activity 2.2.1 *

(Max 1000 caractères)

Fabrication des kits :
 Le projet d'appui à la reconstruction en milieu rural mené en consortium entre avril et décembre 2014 et coordonné par PU-AMI a permis d'identifier les difficultés concernant la mobilisation communautaire autour de la construction de briques, les bénéficiaires étant concentrés sur leurs activités génératrices de revenus habituelles (notamment les travaux agricoles). Dans le cadre de ce projet, la fabrication des briques nécessaires sera assurée par des personnes déplacées, ayant exprimé une volonté de retour, freinée par l'absence d'activités génératrices de revenus au quartier. Un atelier de fabrication de briques sera mis en place. Ces personnes recevront un soutien technique et financier de la part de PU-AMI ainsi qu'un kit d'outils pour réaliser leurs travaux. La fabrication et l'assemblage des portes et des fenêtres (kit de sécurité) sera assurée dans le même esprit, avec la volonté d'appuyer les ménages dont la vulnérabilité économique est le principal frein au retour dans le quartier. Un atelier de fabrication de portes et de fenêtres sera mis en place au sein du quartier.

Activity 2.2.2 *

(Max 1000 caractères)

Distribution des kits :
 Les distributions seront assurées par les équipes des partenaires dans chaque quartier. Des travailleurs journaliers seront engagés pour le chargement et déchargement des camions et la distribution. Ces travailleurs seront rémunérés comme travailleurs non qualifiés (2 500 FCFA/jour). La distribution des kits de sécurité sera conditionnée à la finalisation des travaux de reconstruction des abris, toutes les distributions n'auront donc pas forcément lieu en même temps. Les comités de quartier seront en charge d'informer les bénéficiaires du jour, heure et modalité de la distribution des différents kits. Un espace sera aménagé dans le quartier pour faciliter la distribution et garantir la sécurité des bénéficiaires et des équipes de PU-AMI. Une première distribution aura lieu pour les kits de reconstruction au début de l'intervention dans le quartier et, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, une deuxième distribution sera organisée pour que chaque ménage bénéficiaire reçoive un kit de sécurité.

Indicateurs pour Produit 2.2

Indicateur	Bénéficiaires à mi-terme				Total	Bénéficiaires à la fin du projet				Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Fillles		Hommes	Femmes	Garçons	Fillles	
Indicateur 2.2.1	504 personnes bénéficient d'AGR permettant d'accéder à un revenu total de 13500 USD					252	252			504
Moyens de vérification										
Rapport de suivi de production des ateliers										
Indicateur 2.2.2	20 kits de reconstruction sont distribués aux					8	8			16

comités de quartier	Moyens de vérification
	Certificat de donation

Indicateur 2.2.7										
	Moyens de vérification									

Produit 2.3 *
(Max 1000 caractères)

100 chefs de ménages déplacés sont bénéficiaires de l'appui à la reconstruction sont formés aux différentes techniques de construction

Hypothèses - Risques - Mitigation Produit 2.3
 La situation sécuritaire et politique à Bangui permet le bon déroulement du projet
 Les autorités locales et communautés ciblées adhèrent et soutiennent le projet
 Les matériaux et matières premières achetés localement restent disponibles et ne font pas l'objet d'une inflation exceptionnelle
 Les conditions météorologiques permettent la bonne mise en œuvre du projet

Activity 2.3.1 *
(Max 1000 caractères)

Organisation de sessions de formation pratiques aux techniques de reconstruction :
 la méthode de reconstruction des habitations proposée dans le cadre de ce projet repose sur une forte participation des bénéficiaires, notamment par la fourniture de main d'œuvre. En effet, PU-AMI fournit des outils et matériaux locaux, ainsi qu'un accompagnement technique, mais les ménages bénéficiaires seront en charge de reconstruire eux-mêmes leur maison. Pour les ménages très vulnérables, un soutien pourra être fourni en main d'œuvre par les membres du comité de quartier ou par les ménages partageant le même kit de reconstruction.
Afin de former les chefs de ménage bénéficiaires à la reconstruction de leur habitation, des sessions de formations théoriques et pratiques seront organisées. Ces formations porteront sur les techniques de base de la maçonnerie et de la menuiserie pour la construction des maisons (terrassement, fondations, finition, charpente et toitures) qui seront adaptées localement et utiliseront des matériaux, en partie produits par les bénéficiaires du volet AGR, et les outils distribués par les comités. Les formations seront assurées par les équipes PU-AMI avec le soutien des membres des comités de quartier, et si possible des artisans locaux. A la fin de la formation, les ménages auront des connaissances améliorées sur les techniques de construction d'abri.

Activity 2.3.2 *
(Max 1000 caractères)

Reconstruction des maisons détruites/endommagées par les bénéficiaires

Activity 2.3.3

Suivi et monitoring des activités de reconstruction et de fabrication des matériaux:
 Les équipes de mise en œuvre du projet assureront un suivi régulier des activités du projet, en partenariat avec les comités de quartiers créés, afin de s'assurer de l'avancement des travaux de fabrication des matériaux et de reconstruction. Ces comités de quartier permettront une meilleure appropriation du projet par les bénéficiaires et l'ensemble de la communauté et garantiront ainsi une meilleure participation communautaire. En cas de retard, les mobilisateurs communautaires seront en charge de la mobilisation des bénéficiaires. Un suivi post-intervention sera réalisé par les équipes en partenariat avec les comités de quartiers créés afin de s'assurer de la bonne utilisation des kits de reconstruction et de sécurité et de la finalisation des abris.

Indicateurs pour Produit 2.3

Indicateur	Indicateur	Bénéficiaires à mi-terme				Total	Bénéficiaires à la fin du projet				Total
		Hommes	Femmes	Garçons	Filles		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
Indicateur 2.3.1	95% des chefs de ménages en charge de reconstruction assistent à la formation technique						50	50			100
	Moyens de vérification	Liste de sélection des bénéficiaires									
		Liste d'émargement des sessions de formation									
Indicateur 2.3.2	100 maisons sont reconstruites						100	170	134	146	500
	Moyens de vérification	Tableau de suivi de reconstruction									
		Rapport de suivi de production des ateliers									

Effet 3 *
(Max 1000 caractères)

Favoriser le retour des ménages déplacés de M'Poko dont la vulnérabilité économique est le principal frein au retour

Produit 3.1 *
(Max 1000 caractères)

L'accès à des activités génératrices de revenus est assuré pour les populations des quartiers ciblés et les ménages dont les freins au retour sont principalement économiques

Hypothèses - Risques - Mitigation Produit 3.1
 La situation sécuritaire et politique à Bangui permet le bon déroulement du projet
 Les autorités locales et communautés ciblées adhèrent et soutiennent le projet
 Les matériaux et matières premières achetés localement sont accessibles, restent disponibles et ne font pas l'objet d'une inflation exceptionnelle
 Les conditions météorologiques permettent la bonne mise en œuvre du projet

Activity 3.1.1 *
(Max 1000 caractères)

Déblaiement et assainissement du terrain:
 Les comités de quartier seront chargés d'identifier les travaux prioritaires à mener, en lien avec PU-AMI et Bangui Sans Frontières, qui assureront le recrutement et le paiement des journaliers. Ces travailleurs seront recrutés parmi les habitants du quartier ciblé par le projet d'appui à la reconstruction et rémunérés comme travailleurs non qualifiés (2 500 FCFA/jour, correspondant aux standards établis)
 Le déblaiement et l'assainissement des zones sinistrées est assuré par la mise en œuvre d'activités de type HIMO incluant des journaliers résidant dans les quartiers ciblés. Des kits de déblaiement et d'assainissement seront distribués aux comités de quartier afin d'assurer la collecte et l'enlèvement des encombrants afin de débiter les travaux de reconstruction. Le comité sera également chargé d'identifier une zone permettant le stockage de ces encombrants, après avoir été sensibilisé aux enjeux de leur gestion.
 Le cas échéant, ces kits permettront de réaliser des travaux légers de réhabilitation afin de garantir l'accès des personnes et des biens, et de réduire l'isolement économique et social du quartier. A l'issue du projet, les outils resteront à la charge des comités qui devront les mettre à disposition des nouveaux ménages retournés et les valoriser dans le cadre de travaux communautaires.

Activity 3.1.2 *

(Max 1000 caractères)

Fabrication de brique:
 Les comités de quartiers seront chargés d'identifier un site permettant la fabrication de briques, processus qui se réalise en 6 étapes : extraction, tamisage, préparation de la terre, stabilisation, moulage et cuisson/stockage. Un atelier sera construit en s'appuyant sur des travailleurs journaliers, afin d'assurer la production de briques tout au long du projet. La supervision des activités sera prise en charge par BSF afin d'assurer la pérennisation du site. A l'issue du projet, la fabrication de briques pourra ainsi se poursuivre et leur revente à tarif préférentiel pour des activités de construction permettrait d'appuyer le processus de reconstruction et le mouvement de retour en assurant des AGR pour les personnes désireuses de rester au quartier.
 La matière première nécessaire à la fabrication des briques sera livrée par PU-AMI à l'atelier.
Sélection et formation des travailleurs de la briquetterie: les bénéficiaires de cette formation seront sélectionnés par PU-AMI/BSF parmi les déplacés du site de M'Poko ayant signifié une volonté de retour, volonté freinée par l'absence de revenus et non par la destruction de leur habitat. Des séances de formation organisées par PU-AMI/BSF seront basées sur les techniques de construction locales et adaptées selon les matériaux disponibles et habituellement utilisés par les communautés. Cette formation sera également adaptée au niveau de connaissances initiales des participants. L'objectif de ces formations sera donc de renforcer les compétences existantes des participants.

Activity 3.1.3

Fabrication des portes et des fenêtres pour la reconstruction des abris:
 Les comités de quartiers seront chargés d'identifier un site permettant la fabrication des portes et fenêtres. Un atelier sera construit en s'appuyant sur des travailleurs journaliers, afin d'assurer la production tout au long du projet. Si un atelier de menuiserie est déjà existant dans le quartier, mais n'est plus productif, il s'agira d'appuyer la relance des activités de la menuiserie afin de permettre l'intégration de cette unité de production au sein du projet. La supervision des activités sera prise en charge par BSF afin d'assurer la pérennisation du site. A l'issue du projet, la fabrication des portes et des fenêtres pourra ainsi se poursuivre et leur revente à tarif préférentiel pour des activités de construction permettrait d'appuyer le processus de reconstruction et le mouvement de retour en assurant des AGR pour les personnes désireuses de rester au quartier.
 Les bénéficiaires d'une formation spécifique seront sélectionnés par PU-AMI/BSF parmi les déplacés du site de M'Poko ayant signifié une volonté de retour, volonté freinée par l'absence de revenus et non par la destruction de leur habitat. Les personnes en situation de handicap physique représenteront 50% des bénéficiaires du projet de menuiserie. Un atelier spécifique de traitement du bois et de peinture des portes et fenêtres fabriquées sera réservé à des femmes en situation de vulnérabilité économique.
 Des séances de formation organisées par PU-AMI/BSF seront basées sur les techniques de construction locales et adaptées selon les matériaux disponibles et habituellement utilisés par les communautés. Cette formation sera également adaptée au niveau de connaissances initial des participants. L'objectif de ces formations sera donc de renforcer les compétences existantes des participants, notamment en menuiserie (pose des montants, linteaux, charnières, poignées, etc.)
 La création d'atelier menuiserie doit permettre d'amener déplacés et populations résidentes à travailler ensemble, tout en garantissant un revenu aux déplacés. En effet, la préoccupation d'un emploi suite au retour constitue un des principaux freins au retour (cf enquête DRC publiée le 08/12/14). Dans le cas où une menuiserie est présente et productive, les activités seront orientées vers le renforcement des capacités de l'atelier, tout en s'assurant de la possibilité pour l'atelier de produire les quantités de portes et fenêtres demandées, dans le respect du standard qualitatif. Dans ce dernier cas, l'approche "cohésion sociale" devant permettre le rapprochement déplacés/résidents ne pourra pas être assurée puisque les recrutements au sein de la menuiserie seront assurés par le responsable de l'atelier.

Indicateurs pour Produit 3.1

Indicateur	Bénéficiaires à mi-terme				Total	Bénéficiaires à la fin du projet				Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
Indicateur 3.1.1	132 personnes bénéficient d'activité de type THIMO pour un total de 3552 USD injectés					66	66			132
	Moyens de vérification									
	Liste de bénéficiaire THIMO									
Indicateur 3.1.2	200 000 briques sont produites par les ateliers					100	120	134	146	500
	Moyens de vérification									
	Rapport de suivi de la production									
Indicateur 3.1.3	100 portes et 200 fenêtres sont produites par les ateliers					100	120	134	146	500
	Moyens de vérification									
	Rapport de suivi de la production									

Plan de travail pour les activités décrites dans le Cadre Logique	<i>Indiquer 'X' pour la période pendant la quelle l'activité se déroulera</i>														
	Description de l'activité (Mois)	Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Activité 1.1.1	Organisation de réunions d'information à M'Poko	2014													
		2015	x												
Activité 1.1.2	Sélection des bénéficiaires du volet appui à la	2014													
		2015	x	x											
Activité 1.1.3	Sélection des bénéficiaires du volet activité	2014													
		2015	x	x											
Activité 1.1.4	Validation de la liste des bénéficiaires :	2014		x											
		2015													
Activité 1.1.5	Organisation de réunions d'information au	2014													
		2015	x												
Activité 2.1.1	Création de comités de quartiers :	2014													
		2015	X												
Activité 2.1.2	Formation et dotation des comités de	2014													
		2015	X	X											
Activité 2.2.1	Fabrication des kits :	2014													
		2015	x	x	x	x									
Activité 2.2.2	Distribution des kits :	2014													
		2015		x	x	x	x								
Activité 2.3.1	Organisation de sessions de formation	2014													
		2015		x	x	x									
Activité 2.3.2	Reconstruction des maisons	2014													
		2015		x	x	x	x								
Activité 2.3.3	Suivi et monitoring des activités de	2014													
		2015		x	x	x	x								
Activité 3.1.1	Déblaiement et assainissement du terrain:	2014													
		2015	x	x											
Activité 3.1.2	Fabrication de brique:	2014													
		2015	x	x	x	x									
Activité 3.1.3	Fabrication des portes et des fenêtres pour la	2014													
		2015	x	x	x	x									

RCA CHF PROPOSITION DE PROJET : CHF/PU-AMI 07

Suivi et évaluation
VERSION 1 – FR



Plan de mise en oeuvre *

(Max 3000 caractères)

Pour la mise en oeuvre de ce projet, PU-AMI prévoit de mettre en place un partenariat avec l'ONG nationale Bangui Sans Frontières (BSF). En effet, si PU-AMI est gestionnaire du site de M'Poko et pourra développer les actions de communication au niveau du site, BSF est présent au niveau des quartiers, et met actuellement en oeuvre un projet de reconstruction en partenariat avec NRC.

Afin de s'assurer de la bonne mise en oeuvre du projet, BSF sera en charge de communiquer avec les autorités de quartier à propos du projet, et de les sensibiliser & mobiliser sur l'importance de leur participation aux comités de quartiers. Ces comités seront en effet responsable de :

- Coordonner les actions de déblaiement, d'assainissement, de fabrication des matériaux et de reconstruction
- Coordonner les différentes initiatives dans les quartiers (notamment celles des acteurs des piliers 2 et 3 du groupe Appui aux Retours et Solutions Durables)
- S'assurer de la bonne circulation de l'information entre tous les acteurs représentés dans le Comité (autorités locales, acteurs œuvrant pour la reconstruction, l'accès aux services de base et la cohésion sociale, société civile)

PU-AMI sera en charge des activités dans le site de M'Poko ainsi que de l'appui technique aux bénéficiaires du projet (formations techniques notamment). De plus PU-AMI s'assurera que les matériels et matériaux nécessaires au projet soient livrés à temps et utilisés à bon escient. Enfin, PU-AMI sera en charge du suivi et de l'évaluation du projet en continu, qui comprendra également un appui organisationnel à BSF afin de garantir un renforcement de capacités de l'ONG. Afin de garantir une coordination optimale des différentes initiatives dans les quartiers, PU-AMI participera de manière active à tous les forums de coordination nécessaires (CCCM, NFI/Abris, piliers du groupe Appui aux Retours et Solutions Durables, ICC).

D'autre part, PU-AMI veillera à la constitution d'un "comité de pilotage" du projet. Celui-ci sera composé idéalement des représentants d'autorités d'arrondissement visé par le projet, d'un représentant du cluster NFI/Abris, de représentants d'autres clusters si la pertinence est démontrée, de représentants de PU-AMI et BSF, ainsi que de représentants des bénéficiaires (communautés résidentes et déplacés). Le rôle de ce comité de pilotage sera de veiller au bon déroulement du projet, et son inscription dans une synergie avec des actions dans d'autres domaines au niveau des quartiers. De plus, la présence du Cluster NFI/Abris aux côtés des ONG intervenant dans les quartiers devra permettre l'adaptation et la validation de choix techniques proposés. Enfin, le comité de pilotage devra permettre l'anticipation, la prise en compte et la résolution de conflits pouvant émerger quand au choix géographiques et méthodologiques du projet.

Plan de suivi et rapportage *

(Max 3000 caractères)

PU-AMI s'assurera du bon déroulement des activités du projet au travers de divers outils et mécanismes de suivi :

- Les fiches d'identification des maisons détruites ainsi que les attestations de témoignage nécessaires à prouver l'identité des anciens occupants des maisons seront collectées en début de projet afin de s'assurer que les bénéficiaires ciblés correspondent bien aux objectifs du projet
- Les comités de quartier incluront des représentants de chaque partie prenante, et notamment des bénéficiaires afin d'assurer un espace d'expression des préoccupations. Lors des réunions de ces comités, un représentant de PU-AMI sera présent, et un compte rendu de chaque réunion permettra d'effectuer un suivi des points soulevés. Les termes de référence des comités établiront clairement ses rôles et responsabilités
- le suivi de la production des ateliers de fabrication (briques, portes et fenêtres) sera assuré via un rapport régulier, garantissant la remontée d'information et permettant d'anticiper les retards éventuels de production et de prendre des mesures de mitigation à temps si nécessaire
- Les agents de PU-AMI effectueront des visites régulières des lieux de reconstruction afin que le suivi des constructions et des besoins en formation soit optimal.

Ces informations seront reportées dans le tableau de suivi des constructions

PU-AMI mettra en oeuvre pour ce projet le plan standard de suivi des objectifs, indicateurs, sources de vérifications et activités, au travers du "Project Monitoring Tool" (PMT) reprenant toutes les informations-clés du projet, et qui est mis à jour tout les mois. Le PMT est envoyé de façon mensuelle au Coordinateur Programmes, qui assure un suivi des activités et peut décider à tout moment d'effectuer une visite de monitoring du projet. De plus, au moins 3 visites de monitoring seront mises en place pour ce projet par le Coordinateur Programme, afin de s'assurer du bon déroulement des activités, ou à défaut, que les freins à la mise en oeuvre du projet soient rapidement identifiés et que des mesures correctives soient mises en oeuvre dans les meilleurs délais. Enfin, l'avancement des activités de chaque projet mis en oeuvre en RCA est revu toutes les semaines par l'ensemble de l'équipe lors des réunions de coordination hebdomadaires (coordinateurs et Chef de Mission).

Questions transversales

(max 1500 caractères)

L'intervention se fonde sur le souci d'offrir des conditions de vie minimales à tous, sans distinction de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de religion et de statut social. Elle vise la valorisation des droits humains dont fait partie le droit à l'habitat PU-AMI, en partenariat avec BSF, apporteront une attention spécifique au genre dans la mesure où les comités de quartier, instances composées de personnes de confiance et respectées par la communauté, devront être composés de 50% d'hommes et 50% de femmes. Au sein de ces comités réunissant des représentants des bénéficiaires, des populations résidentes et des autorités locales, cet équilibre devra permettre l'accompagnement des bénéficiaires ainsi que le partage d'information sur les questions spécifiques liées au genre. Ainsi des actions adaptées aux problématiques identifiées pourront être entreprises, en lien étroit avec les acteurs compétents dans le domaine de la protection. D'autre part, l'inclusion de personnes avec un handicap physique est envisagée dans le volet de relance économique. En effet, dans la mesure du possible, les partenaires accorderont la priorité à ces personnes lors de la sélection des bénéficiaires qui travailleront dans les ateliers de production de portes et de fenêtres. Dans ce cadre, le respect d'un équilibre homme/femme devra être assuré.

Coordination with other organizations in project area

Organization	Activity
Bangui Sans Frontières	BSF sera le partenaire de mise en oeuvre du projet de PU-AMI. L'ONG sera en charge de l'information, la sensibilisation et la mobilisation dans les quartiers. Des réunions spécifiques seront mises en place entre PU-AMI et BSF tout au long du projet
Acteurs des piliers 2 et 3 du groupe SolDur	Les acteurs mettant en oeuvre des projets dans le cadre des piliers 2 et 3 du groupe SolDur seront inclus dans les comités de quartier. De plus, PU-AMI participera aux forums de coordination traitant les questions relatives aux retours
ACF	acteur WASH travaillant dans le 3e arrondissement
Oxfam	acteur WASH
CRF	acteur Santé travaillant dans le 3e arrondissement
Save the Children	éducation travaillant dans le 3e arrondissement (rehabilitation des salles classes, distribution de kits scolaires, wash dans les écoles)

Notation environmental du projet *

N/S Pas spécifiée

Redevabilité envers les populations affectées

(max 2000 caractères)

Les personnes déplacées à M'Poko ont été plusieurs fois consultées sur les intentions et les freins au retour. Lors de l'identification des bénéficiaires de ce projet, des réunions d'information seront réalisées au niveau du site, et en présence des représentants des déplacés. De même, dans les quartiers ciblés, des réunions spécifiques d'information seront mises en oeuvre afin de s'assurer de l'adhésion des autorités locales et des communautés hôtes au projet. Lors de la mise en oeuvre du projet, les comités de quartiers devront obligatoirement inclure des représentants des bénéficiaires, et ce dans le but d'assurer un espace d'expression des intérêts et préoccupations des bénéficiaires. De même, lors des réunions de ces comités, un retour d'information de la part des agents PU-AMI et BSF devra permettre la prise en compte des préoccupations des bénéficiaires et une communication autour des avancées du projet.

Notation genre du projet *

1

Expliquez comment le projet support le thème du genre

(max 1500 caractères)

Lors de l'évaluation des besoins, l'absence d'opportunité d'emploi dans les quartiers a été clairement identifiée comme un frein au retour. Le projet doit permettre d'appuyer le mouvement de relance de l'économie dans les quartiers. Les activités proposées incluent des activités génératrices de revenus ciblant à la fois les hommes et les femmes, afin de garantir une égalité des chances dans l'accès à des revenus aux bénéficiaires des deux sexes. Des ateliers spécifiques, tels le traitement et la peinture des portes et fenêtres fabriquées dans la menuiserie seront destinées aux femmes. De plus, les problématiques de genre seront considérées de manière spécifique (notamment lors de l'identification des maisons à reconstruire) afin de mitiger le risque de violences faites aux femmes, en raison de l'absence de protection physique induite par la destruction de l'habitat. Ainsi, les maisons reconstruites devront permettre une protection physique des femmes.

Indiquez les activités qui supportent le thème du genre (O/N)

Activité 1.1.1	Organisation de réunions d'information à M'Poko:	Y
Activité 1.1.2	Sélection des bénéficiaires du volet appui à la reconstruction via les critères suivants:	Y
Activité 1.1.3	Sélection des bénéficiaires du volet activités génératrices de revenus selon les critères suivants:	Y
Activité 1.1.4	Validation de la liste des bénéficiaires:	Y
Activité 1.1.5	Organisation de réunions d'information au niveau des quartiers:	N
Activité 2.1.1	Création de comités de quartiers:	Y
Activité 2.1.2	Formation et dotation des comités de quartiers:	N
Activité 2.2.1	Fabrication des kits:	Y
Activité 2.2.2	Distribution des kits:	N
Activité 2.3.1	Organisation de sessions de formation pratiques aux techniques de reconstruction:	N
Activité 2.3.2	Reconstruction des maisons détruites/endommagées par les bénéficiaires	N
Activité 2.3.3	Suivi et monitoring des activités de reconstruction et de fabrication des matériaux:	
Activité 3.1.1	Déblaiement et assainissement du terrain:	Y
Activité 3.1.2	Fabrication de briques:	Y
Activité 3.1.3	Fabrication des portes et des fenêtres pour la reconstruction des abris:	Y

Sécurité *

(max 1500 caractères)

Les questions de sécurité dans les quartiers étant citées comme un des freins au retour, une attention spécifique sera portée sur le sujet. Ainsi, les quartiers sélectionnés pour le projet devront être stables d'un point de vue sécuritaire, et des visites des quartiers avec les ménages sélectionnés seront effectuées afin de s'assurer que les bénéficiaires jugent par eux-mêmes des conditions sécuritaires de leur environnement de retour. De plus, si des besoins de sécurisation des quartiers apparaissent, un plaidoyer spécifique sera développé en lien avec le groupe de travail Solutions Durables. D'autre part, PU-AMI assure un suivi permanent de la situation sécuritaire dans ses zones d'intervention. Ce suivi est réalisé par un Référent Sécurité & Sécurité expatrié, appuyé par une équipe nationale, et consiste à assurer des contacts réguliers avec des personnes ressources dans les zones d'intervention d'une part, mais également au travers de réunions formelles et informelles avec les forces armées internationales (Sangaris, EUFOR, MINUSCA) ainsi qu'avec les représentants des forces armées nationales le cas échéant. Enfin, l'équipe Sécurité & Sécurité assure la mise à jour régulière des plans de sécurité Pays et Base, notamment en tenant à jour un suivi des incidents permettant une analyse de fond sur les problématiques sécuritaires.

Accès *

(max 1000 caractères)

Les quartiers de Bangui ciblés devant être stables d'un point de vue sécuritaire, l'accès physique aux zones d'intervention pourra se faire avec tout type de véhicules. La stratégie sécuritaire de PU-AMI repose avant tout sur les communautés bénéficiaires des projets mis en oeuvre. En effet, partout elle où oeuvre, PU-AMI développe une stratégie d'acceptation ("acceptance" en anglais) consistant à se familiariser et entretenir des relations de confiance avec la population hôte et les bénéficiaires en cultivant des réseaux de contacts. C'est en effet en impliquant les communautés bénéficiaires (retournés comme résidents) dans le projet, en remplissant les engagements pris et en faisant preuve de transparence et de redevabilité que cette relation de confiance pourra être bâtie et pérennisée. En cas de déstabilisation du contexte, PU-AMI assurera le lien avec les bénéficiaires et les comités de quartiers par des contacts téléphoniques réguliers, qui comprendront une forte composante sécuritaire et devront ainsi contribuer au redéploiement des équipes-projet sur le terrain.

1. Personnel et autres coûts inhérents (Préciser détailler les coûts du personnel, consultants, et autre personnel à recruter directement dans le cadre de la mise œuvre du projet)

Code	Lignes budgétaires	Direct (D), Support (S)	Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
1.1	Coordinateur Administratif	S	1	6034	6	33,33	12,068.00	0	12,068.00	0	0	0	0	0	12068.00
1.2	Coordo Programmes	S	1	5530	6	33,33	11,060.00	0	11,060.00	0	0	0	0	0	11060.00
1.3	RT Programme Retour	D	1	5213	5	100	26,065.00	13032.50	13032.5	0	0	0	0	0	26065.00
1.4	Administrateurs	S	2	667	6	33,33	2,668.00	0	2,668.00	0	0	0	0	0	2668.00
1.5	Logisticiens	S	2	667	6	33,33	2,668.00	0	2,668.00	0	0	0	0	0	2668.00
1.6	Gardiens	S	10	958	6	33,33	7,060.00	0	7,060.00	0	0	0	0	0	7060.00
1.7	Cuisiniers	S	4	353	6	33,33	2,824.00	0	2,824.00	0	0	0	0	0	2824.00
1.8	Chauffeurs	S	2	394.16	6	33,33	1,576.64	0	1,576.64	0	0	0	0	0	1576.64
1.9	Assistent chef de projet suivi monitoring	D	1	667.35	6	100	4,004.10	2002.05	2002.05	0	0	0	0	0	4004.10
1.10	Chefs de chantier reconstruction	D	1	585	6	100	3,510.00	1755.00	1755.00	0	0	0	0	0	3510.00
1.11	Assistants mobilisation communautaire Bangui	D	1	530.75	6	100	3,184.50	1592.25	1592.25	0	0	0	0	0	3184.50
1.12	Mobilisateur communautaire	D	3	448.8	6	100	8,078.40	4039.20	4039.20	0	0	0	0	0	8078.40
1.13	Superviseur ateliers	D	1	530.7	6	100	3,184.20	1592.10	1592.10	0	0	0	0	0	3184.20
1.14	Main d'oeuvre journaliers Assainissement quartier	D	15	5.34	44	100	3,524.40	3,524.40			0	0	0	0	3524.40
1.15	Journaliers ateliers	D	28	5.34	90	100	13,456.80	6728.400	6728.40	0	0	0	0	0	13456.80
1.16							0.00	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous-Total						104,932.04	34,265.90	70,666.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	104932.04

2. Fournitures, marchandises, matériels (Préciser détailler les coûts directs et indirects de consommables à acheter dans le cadre du projet, y compris les frais de transport, de courtage, de stockage et de livraison)

Code	Lignes budgétaires		Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
2.1	Kits matériaux de construction	D	100	351	1	100	35,100.00	35,100.00	0	0	0	0	0	0	35100.00
	Fsimation "Urban return kit" du cluster abri														
2.2	Kits outils de reconstruction	D	20	235	1	100	4,700.00	4,700.00	0	0	0	0	0	0	4700.00
	Fsimation "Urban return kit" du cluster abri														
2.3	Kits outils assainissement quartiers	D	5	533.57	1	100	2,667.85	2,667.85	0	0	0	0	0	0	2667.85
2.4	Matériaux - Assainissement & nettoyage quartiers	D	1	2800	1	100	2,800.00	2,800.00	0	0	0	0	0	0	2800.00
2.5	Ateliers (briquetterie & menuiserie)	D	4	1120	1	100	4,480.00	4,480.00	0	0	0	0	0	0	4480.00
2.6	Kits outils ateliers	D	4	747	1	100	2,988.00	2,988.00	0	0	0	0	0	0	2988.00
2.7	Equipeement protection individuel	D	1	981.77	1	100	981.77	981.77	0	0	0	0	0	0	981.77
2.8	Matériaux briques	D	100	42.68	1	100	4,268.00	4,268.00	0	0	0	0	0	0	4268.00
2.9	Dotations comités quartiers	D	3	500	1	100	1,500.00	1,500.00	0	0	0	0	0	0	1500.00
	Fournitures de bureau, petit mobilier (table, chaises, étagère)														
	Sous-Total						59,485.62	59,485.62	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	59485.62

3. Equipements (Préciser détailler les coûts de non-consommables à acheter dans le cadre du projet)

Code	Lignes budgétaires		Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
3.1	Motos	S	2	3777.68	1	100	7,555.36	7,555.36	0	0	0	0	0	0	7555.36
3.2	Laptops	S	3	700	1	100	2,100.00	2,100.00	0	0	0	0	0	0	2100.00
	Sous-Total						9,655.36	9,655.36	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9655.36

4. Services contractuels (Préciser lister les travaux et services à sous-traiter dans le cadre du projet)

Code	Lignes budgétaires		Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
4.1	Location VHL Projet	D	1	3585.6	5	100	17,928.00	8,964.00	8,964.00	0	0	0	0	0	17928.00
4.2	Location camion Projet	D	1	5019.84	4.5	100	22,589.28	11,294.64	11,294.64	0	0	0	0	0	22589.28
4.3	Location VHL Coordination	S	1	3585.6	6	50	10,756.80	5378.4	5378.4	0	0	0	0	0	10756.80
	Sous-Total						51,274.08	25,637.04	25,637.04	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	51274.08

5. Voyages (Préciser détailler les coûts de voyage du personnel, consultants et autre personnel dans le cadre du projet)

Code	Lignes budgétaires		Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
5.1							0.00	0	0	0	0	0	0	0	0
5.2							0.00	0	0	0	0	0	0	0	0
5.3							0.00	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous-Total						0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0

6. Exécution du programme par d'autres partenaires (Préciser lister les activités à exécuter par d'autres partenaires)

Code	Lignes budgétaires	Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T

RCA CHF PROPOSITION DE PROJET : CHF/PU-AMI 07

Budget
#REF!



Code	Lignes budgétaires		Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre					Total T	
								T 1	T 2	T 3	T 4	T 5		
					(Mois, jours ou coût forfaitaire)									
6.1	Bangui Sans Frontières - Coûts de personnel	D	1	11525.15	1	100	11,525.15	5767.575	5762.575	0	0	0	11,525.15	
6.2	Bangui Sans Frontières - Coûts directs opérationnels	D	1	17518.22	1	100	17,518.22	11678.81333	5839.406667	0	0	0	17,518.22	
6.3	Bangui Sans Frontières - Coûts directs support	D	1	7209.62	1	100	7,209.62	3604.81	3604.81	0	0	0	7,209.62	
	Sous-Total						36,252.99	21,046.20	15,206.79	0.00	0.00	0.00	36,252.99	

RCA CHF PROPOSITION DE PROJET : CHF/PU-AMI 07

Budget
BREP

7. Autres coûts directs (Prévoir lister sous les autres coûts directs liés à la mise en œuvre du projet)

Code	Lignes budgétaires	Quantité	Coût unitaire	Durée	% CHF	Total	Détails budgétaires par trimestre							
							T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T		
				(Mois, jours ou coût forfaitaire)										
7.1	Appui reconstruction maisons ménages vulnérables	D	20	100	1	100	2,000.00	1000	1,000.00	0	0	0	0	2,000.00
	Allocation forfaitaire provisionnée pour 20% des ménages les plus vulnérables pour les assister dans la reconstruction													
7.2	Loyer bureau/base Bangui	S	1	2100.00	2	100	4,200.00	0	4,200.00	0	0	0	0	4,200.00
7.3	Avocat	S	1	322.00	1	100	322.00	322.00	0	0	0	0	0	322.00
7.4	Réhabilitation bureau	S	1	2100.00	1	100	2,100.00	2,100.00	0	0	0	0	0	2,100.00
7.5	Charges (eau, électricité, carburant générateur, etc...)	S	1	420.00	2	100	840.00	0	840.00	0	0	0	0	840.00
7.6	Entretien générateur	S	1	198.80	2	100	397.60	0	397.60	0	0	0	0	397.60
7.7	Entretien/ maintenance informatique	S	1	224.00	2	100	448.00	0	448.00	0	0	0	0	448.00
7.8	Visibilité (Stickers, T-shirts, Panneaux...)	D	1	1400.00	1	100	1,400.00	1,050.00	350.00	0	0	0	0	1,400.00
	Promotion de PU-AMI et CHF via des logos visibles sur des T-Shirts et des stickers, et panneaux d'explication et d'information du projet													
	Petit équipement personnel	S	7	170.74	1	100	1,195.18	1,195.18	0	0	0	0	0	1,195.18
7.9	Forfait pour l'achat de matériel pour les équipes sur le terrain (Imperméables, chaussures de sécurité, mégaphones...)													
7.10	Carburant	S	1	2892.00	1	100	2,892.00	1446.00	1446.00	0	0	0	0	2,892.00
7.11	Fournitures de bureau	S	1	700.00	2	100	1,400.00	1,050.00	350.00	0	0	0	0	1,400.00
7.12	Communications téléphone mobile	S	1	427.00	2	100	854.00	427.00	427.00	0	0	0	0	854.00
7.13	Abonnement E-mail / Internet	S	1	321.00	2	100	642.00	321.00	321.00	0	0	0	0	642.00
7.14	Communications téléphone satellite	S	1	42.00	2	100	84.00	42.00	42.00	0	0	0	0	84.00
	Sous-Total						18,774.78	8,953.18	9,821.60	0.00	0.00	0.00	0.00	18,774.78
	Sous-Total Coûts Directs						280,374.87	159,043.30	121,391.57	0.00	0.00	0.00	0.00	280,374.87

Coûts Indirects

Coûts indirects de programme PSC Rate (insérer le pourcentage, à ne pas dépasser 7 pour cent)

Montant du PSC

7

19,626.24

Détails par trimestre pour le montant du PSC						
	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	Total T
	11,133.03	8,493.21	0	0	0	19,626.24
Coûts total CHF						300,001.11

RCA CHF PROPOSITION DE PROJET : CHF/PU-AMI 07

Localités
VERSION 1 - FR



Préfecture	Sous-préfecture	Perc du budget
Bangui	Bangui	100%
		100%

Activités	Bénéficiaires				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Activités 2.1.1 et 2.1.2	8	8			16
Activité 2.2.1	252	252			504
Activité 2.2.2	8	8			16
Activité 2.3.1	50	50			100
Activité 2.3.2	100	120	134	146	500
Activité 3.1.1	66	66			132
Activité 3.1.2 et 3.1.3	100	120	134	146	500
					0
	584	624	268	292	1768



Décision de la Coordonnatrice Humanitaire

Approuvé pour un budget total de : **300,001.11 USD**

Mme Claire Bourgeois
Coordonnatrice Humanitaire

Handwritten mark

Signature



12.10.2014

Date



Examen de l'Agent Administratif

Programme en conformité avec les dispositions des memorandums d'accord entre les Nations Unies

Agent administratif
Nom et titre

Signature

Date

Examen de l'Agent de gestion (Seulement pour les projets des ONGs)

Programme en conformité avec les dispositions de l'accord de partenariat avec l'agent de gestion pour

Agent de gestion
Nom et titre

A. M. W.

Signature

12/12/14

Date

